



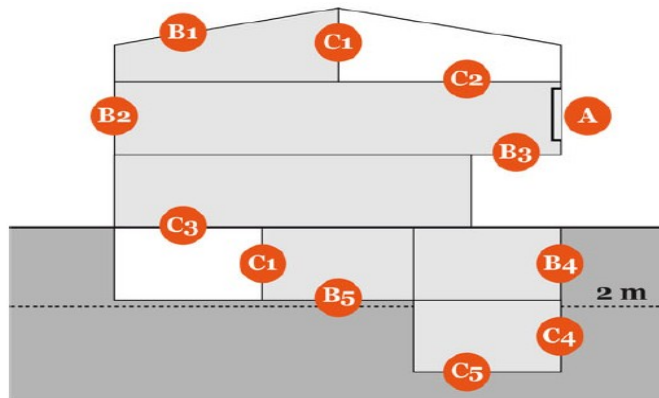
Objet : _____ Parcelle : _____ Rue, no : _____

Dossier : _____ Lieu : _____ Requéran : _____

Nature des travaux Nouvelle construction Agrandissement
 Transformation Changement d'affectation

Isolation thermique

A contrôler pendant le chantier



Eléments de construction		Prévu		Réalisé		Remarques, contrôlé par, date
		Epaisseur (cm)	Qualité (valeur λ)	Epaisseur (cm)	Qualité (valeur λ)	
A	Fenêtre	<input type="checkbox"/> double vitrage <input type="checkbox"/> triple vitrage		<input type="checkbox"/> double vitrage <input type="checkbox"/> triple vitrage		
B1	Toit					
B2	Mur contre l'ext. (façade)					
B3	Sol contre l'ext. (sous face)					
B4	Mur contre terre (enterré jusqu'à 2 m)					
B5	Sol contre terre (enterré jusqu'à 2 m)					
C1	Paroi donnant sur un local non chauffé					
C2	Plafond donnant sur un local non chauffé (dalle des combles)					
C3	Sol donnant sur un local non chauffé (plafond de la cave)					
C4	Mur contre terre (enterré à plus de 2 m)					
C5	Sol contre terre (enterré à plus de 2 m)					

1 LEn : Loi du 9 juin 2000 sur l'énergie

Installations techniques

A contrôler en principe avant d'attribuer le permis d'occuper

	Oui	Non	Remarques
Régulation par pièce (Thermostats/sondes d'ambiance) <i>Art. 12 REn²</i>			
Conduites isolées chauffage/eau chaude <i>Art. 13 REn</i>			
Chauffage ou chauffe-eau électrique (Interdit) <i>Art. 11 et 14 REn</i>			
Radiateur/chauffage de sol dans locaux non isolés			
Compteurs de chaleur chauffage et eau chaude <i>(habitat collectif de 5 appartements ou plus)</i> <i>Art. 17 REn</i>			

Type de chauffage

Prévu : PAC sondes géothermiques PAC air/eau Bois Gaz Mazout

Réalisé : PAC sondes géothermiques PAC air/eau Bois Gaz Mazout

Contrôlé par :

Date :

Remarques

.....

.....

.....

Renseignements complémentaires :

Service de l'énergie
Bd de Pérolles 25, Case postale 1350, 1701 Fribourg
T +41 26 305 28 41, F. +41 26 305 25 48

e.mail : sde@fr.ch

www.fr.ch/sde